

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 37 (1991)
Heft: 30-31

Artikel: Différences
Autor: Reverdin, Olivier
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848174>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

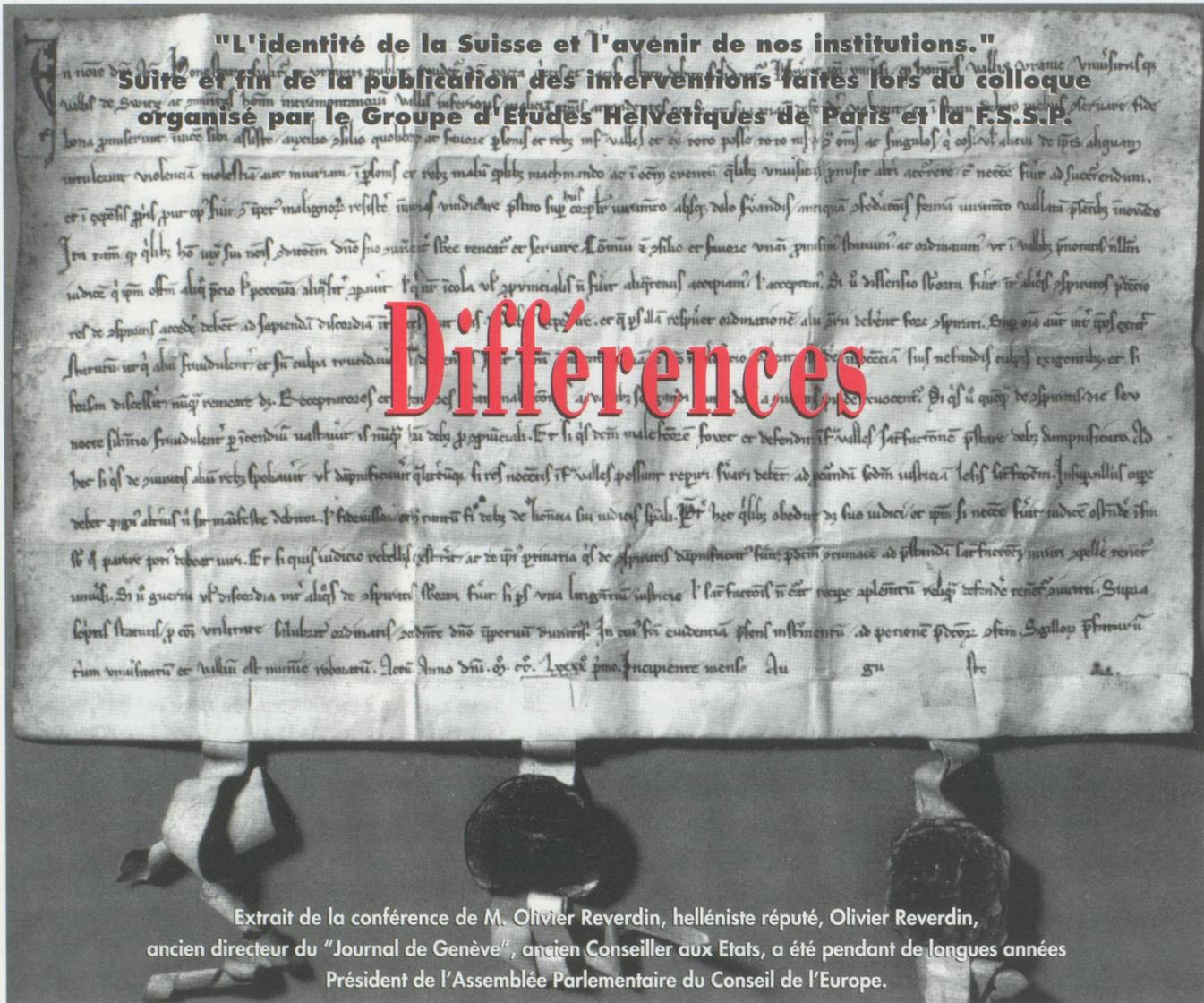
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



par Pierre Janneret



**"L'identité de la Suisse et l'avenir de nos institutions."
Suite et fin de la publication des interventions faites lors du colloque
organisé par le Groupe d'Etudes Helvétiques de Paris et la F.S.S.P.**

Differences

Extrait de la conférence de M. Olivier Reverdin, helléniste réputé, Olivier Reverdin, ancien directeur du "Journal de Genève", ancien Conseiller aux Etats, a été pendant de longues années Président de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe.

Ce qui est curieux, mais compréhensible, est, qu'au lieu de fêter cet événement par un acte de reconnaissance en disant que ce peuple a eu la chance de se développer dans un des plus beaux paysages du monde, qu'il a eu la chance, grâce à ses institutions - militaires notamment - que son sol n'ait presque jamais été foulé par des armées étrangères (il y a 175 ans que l'on n'a plus vu une armée étrangère en Suisse), au lieu donc de manifester sa reconnaissance, ce peuple qui ne chante plus, ne sait trop comment le fêter et, comme nous arrivons à une période de crise qui exige un aggiornamento de nos propres institutions et notamment de celles de la démocratie directe, on fête cet anniver-

Voici quelques réflexions inspirées par les conditions dans lesquelles la Suisse fête le 700ème anniversaire de sa fondation. 700ème, à vrai dire, ce n'est peut-être pas certain, car le pacte de 1291 ne fait que "solidare", c'est-à-dire confirmer les engagements intérieurs : il est daté "inquietante mezzo agosto". On a pensé que c'était le 1er août, ce qui n'est pas certain, mais 700 ans un peu plus ou un peu moins... Le fait est que ce pays, en tant qu'Ins-

stitution, est déjà un très vieux pays.

saire dans une atmosphère de doute et de morosité.

Nous avons comme institution un système de démocratie directe ou semi-directe

qui, à mon avis, n'est guère exportable. Si on décide de limiter en Suisse des subventions pour la betterave, ou de créer une seconde sucrerie pour permettre la culture de la betterave, il peut y avoir référendum et le peuple, et les cantons - et ceux où il n'y a pas une seule betterave - peuvent se prononcer sur la culture de la betterave. Transposez cela dans l'Europe ; prenez la politique agricole de Bruxelles et admettez qu'on puisse, par voie de démocratie et de référendum, demander que cela soit soumis à l'ensemble de l'Europe : c'est impossible, il n'y aurait aucun moyen de progresser.

Or, nous constatons en Suisse, M. Chevallaz l'a fort bien dit, que cette démocratie

directe a eu pour conséquence de concentrer notre attention politique au cours des dernières années sur des sujets mineurs. A quoi s'ajoute le fait que toute une tranche de la jeunesse qui va jusqu'à 30 ou 40 ans, n'a pas eu, ou n'a guère de formation historique adéquate. Elle n'est pas en mesure de bien comprendre ce que représente le passé de cette nation et de formuler les règles pour son avenir. On a mal enseigné l'histoire. D'abord, pendant trop longtemps on a parlé de Winkelried, Morgarten, de quelques batailles - les Suisses romands étaient très fiers d'avoir vaincu Charles le Téméraire, du côté duquel ils étaient d'ailleurs - puis on a raconté un certain nombre d'histoires, mais on a reculé devant la difficulté considérable que représente, devant les jeunes, un enseignement portant sur les institutions. Or, notre pays est intéressant surtout par ses institutions.

La notion d'arbitrage

Nous nous occupons de l'identité suisse. Où ai-je découvert l'identité suisse ? Quand j'étais étudiant, il y avait encore, il y en a d'ailleurs toujours, à la faculté de théologie de Genève, des étudiants français qui bénéficiaient (et c'est là un hommage que l'on peut rendre indirectement à nos banques), de l'argent qui avait été versé à la fin du XVII^e siècle, au moment de la révocation de l'édit de Nantes, pour continuer à former des pasteurs pour les églises de France. Les banquiers genevois ont si bien géré ces fonds, qu'ils existent encore et qu'ils permettent encore aujourd'hui d'accorder des bourses. Et je me disais, ce Donadil, fils de pasteur des Cévennes, pays d'où sont originaires beaucoup de Genevois, il est très proche de moi, c'est la même tradition, la même langue. Je faisais partie de la société de Zofingue, j'avais des camarades un peu partout. A cette époque, beaucoup de Suisses allemands venaient faire leurs études à Genève et mon père me disait : "tu n'as pas le droit de laisser ces Suisses allemands aller toujours au restaurant. Tu en ramèneras un chaque jour déjeuner à la

maison. C'était un peu lourd. Le brave Crepely de Zurseelie, dont la conversation n'était pas amusante : on lui posait des questions, il y répondait tant bien que mal... Puis je suis allé à l'étranger. J'ai vécu à Paris, à Athènes, à Rome et j'ai découvert mon identité. J'ai découvert que j'étais au fond un type d'homme beaucoup plus proche de ce Crepely, parce que citoyen se sentant responsable d'une petite République agrégée à un grand Etat et que j'étais très éloigné, contrairement à ce que je croyais, de mon ami Donadil des Cévennes, parce que lui n'était pas un citoyen de la même espèce, lui voyait le monde avec des yeux très différents des miens.

Cette identité helvétique, je l'ai découverte à l'étranger ; et c'est dans les colonies suisses qu'elle apparaît. Il y apparaît quelque chose d'extrêmement intéressant surtout, pendant la guerre, où on avait mille raisons de se méfier des conversations qu'on avait avec qui que ce soit, notamment quand on vivait dans un pays belligérant. On découvre qu'entre un Suisse d'un canton suisse allemand, un Tessinois, un Genevois, un Vaudois ou un Appenzellois, il y a quelque chose d'essentiel : il y a une foi sacrée entre eux, il y a donc un lien sacré, ils sont "Eidgenossen". Terme qu'on n'a jamais réussi à traduire en français. Confédéré, cela ne veut rien dire de semblable. Cette notion de foi jurée, vous la retrouverez si vous considérez la manière dont les Suisses ont graphiquement représenté leur histoire. Les trois Suisses levant la main, au Grütli, est-ce vraiment historique et quand cela s'est-il

passé ? On ne le sait trop, mais cela représente pour les Suisses la Suisse dans ce qu'elle a de pays reposant sur un serment auquel on n'a pas le droit d'être infidèle. Ces trois Suisses sont un symbole. Vous me direz que ce n'est pas historique. La louve de Rome est un symbole, elle n'est peut-être pas historique - je doute qu'une louve ait jamais allaité deux enfants - mais c'est un symbole extrêmement important et je pense que dans l'imagerie suisse, dès la fin du XV^e siècle, l'apparition de ces trois personnages jurant ensemble est un événement important. J'ai découvert ainsi à l'étranger que ce qui me liait à mes compatriotes des autres cantons, c'était ce serment, que nous étions des Eidgenossen.

Le respect des différences

Cela conduit très naturellement le Suisse à avoir un infini respect de la différence de ceux avec lesquels son sort est lié. Respect des langues ? Je pense que la Suisse a dépensé autant d'argent à maintenir ses langues, ses dialectes et même des langues en train de mourir comme les langues rhéto-romanes, autant d'argent que la France, par exemple, a employé pour éradiquer ses patois, et même les véritables langues qu'étaient le breton, le basque, que sont la langue d'oc, l'alsacien, le flamand. C'est une attitude particulière qui distingue le Suisse et qui fait qu'il a le respect essentiel de la diversité, de la différence, et que s'il apprécie ceux qui ont avec lui la responsabilité du maintien de ce petit pays, c'est précisément en raison de leur diversité.

Et c'est aussi en raison de cette diversité que très vite les Suisses, reprenant ce qui se trouvait déjà dans les cantons ont eu la répugnance du pouvoir d'un seul, ont confié tout le pouvoir à des collègues dans lesquels on entre, on sort, on est président un an, ensuite on rentre dans le rang. Autrement dit, les hommes qui ont émergé dans l'histoire suisse ne sont presque jamais des magistrats, mais ce sont des hommes extérieurs qui ont émergé comme un Nicolas de Flue ou un Général Dufour pour



"Grâce à ses institutions (militaires notamment), le sol suisse ne fut presque jamais foulé par des armées étrangères."

aider le pays à surmonter de grandes difficultés ou comme un Pestalozzi ou un Rousseau, qui est profondément suisse, et non pas des magistrats. Tout naturellement se pose le problème pour la Suisse de savoir si c'est le moment ou non de rallier ces balbutiements de l'Europe de demain qui se produisent en ce moment à Bruxelles. Je dis balbutiements, car il est évident que ce qui se construit maintenant n'est pas de nature à pouvoir accueillir toute l'Europe, toute l'Europe de l'Est dans sa diversité : c'est un effort intéressant mais je ne pense pas que cela puisse aller jusqu'à la véritable création d'une Europe unie. Or, la Suisse est tout aussi européenne et même plus européenne que beaucoup d'autres pays, et on constate qu'elle hésite. On constate qu'elle hésite pour toutes sortes de raisons. La principale est qu'elle sait ce qui serait mis en péril par une adhésion trop brusque, trop totale. Nous avons de très antiques traditions et je n'en prends qu'une qui a été esquissée tout à l'heure, la tradition de l'arbitrage ; le pacte de 1291 contient déjà cette notion d'arbitrage, les conflits se règlent par l'arbitrage. Au point que dans l'ancienne Confédération, le canton de Bâle était en réserve pour être arbitre des différends entre confédérés ; et il y a eu beaucoup de différends et il y a eu des guerres entre nous, mais l'arbitrage a toujours régné. Dans la société d'aujourd'hui, vous n'avez jamais eu en Suisse ni grève des postes, ni grève des chemins de fer, presque pas de grève dans l'économie privée, parce que tous les conflits trouvent leur solution dans les arbitrages. Or, nous craignons de perdre cet énorme avantage que nous avons, cette tradition qui fait que tout conflit conduit vers des arbitrages. Et des arbitrages, que la Suisse a su extérioriser de temps à autre, en jouant le rôle qu'elle a pu jouer dans des conflits. D'autre part, nous savons que, ataviquement, nous possédons en nous les méthodes et les connaissances qui peuvent aider une Communauté à l'intérieur de laquelle se trouvent de très nombreuses Nations. Nous cherchons à les communiquer. J'en prends une par hasard, parmi beaucoup d'autres : nous savons, par expérience qui si on met un Bâlois pur sang, un Appenzellois pur sang, un Bernois pur sang, un Vaudois pur sang, et un Tessinois pur

sang, ensemble, qui sont, l'un banquier, l'autre maître d'école, le troisième paysan, ils n'ont strictement rien à se dire même s'ils savent leur langue. Mais que si vous mettez ensemble les maîtres de gymnastique, ou des ferblantiers ou des professeurs de mathématiques, des spécialistes des sciences naturelles, ou qui vous voudrez, alors le dialogue s'établit et les associations en Suisse, associations de tous genres, jouent un rôle considérable et de cela aussi il faut que nous puissions persuader l'Europe. Sans doute ne sommes-nous pas plus sages que d'autres, mais nous avons des expériences, des échecs et des réussites, qui méritent d'être communiqués. La question qui se pose pour nous s'est posée pour les cantons suisses, il y a bientôt un siècle et demi.

L'exemple uranais

La Suisse était une Confédération d'Etats, les liens entre ces Etats étaient assez lâches, il y avait autant de mesures pour mesurer l'étoffe, que de cantons, autant de setiers et de mesures de capacités que de cantons et même de villes. Le commerce ne pouvait pas se développer et un mouvement libéral devenu radical poussait la Suisse vers une plus grande intégration. C'est le problème de l'Europe d'aujourd'hui, résolu à l'époque, et non sans difficultés à une toute petite échelle. Or, je me mets maintenant dans la peau d'un Uranais, un des plus petits de nos cantons, même le plus petit à bien des égards par sa population, et aussi un des Etats indépendants et libres, les plus anciens d'Europe et du monde. En 1846-47 se posait à cet Uranais que je suis provisoirement, la question suivante : ce pouvoir de me gouverner avec mes concitoyens, selon mon tempérament, selon nos traditions, est-ce que je puis l'aliéner ? C'est l'héritage de nos pères, et si la Confédération devient un Etat fédératif avec un pouvoir central, je serai privé d'une partie de cette souveraine indépendance. Est-ce que le moment est venu d'abandonner cela ? Est-ce prématuré ? Ou doit-on ne jamais accepter un tel sacrifice ? Vous savez ce qui s'est passé. 7 cantons alpins et Fribourg en plus, catholiques, mais ce n'était pas une guerre de religion, c'étaient des cantons pauvres et qui sentaient bien que les gros cantons du plateau

finiraient par dominer la Confédération de demain, ont tenté de résister dans le cadre du Sonderbund. Cette résistance allait être brisée dès les premiers jours, l'Etat fédératif est venu. Et l'Uranais que je suis maintenant vivant à l'intérieur de cet Etat, doit-il s'en plaindre ou non ? Je pense qu'il ne peut pas s'en plaindre vraiment parce qu'il avait le respect d'autrui, et même si le régime radical au début était assez brutal dans certaines des transformations qu'il a exigées, le canton d'Uri n'a pas été vaincu, je pense même que la résistance des Cantons du Sonderbund a joué un rôle très considérable, il a empêché le radicalisme vainqueur d'aller trop loin dans la centralisation. Il a obtenu indirectement que le principe fédéraliste devienne la règle d'or de notre vie en commun. Mais, si je prends la situation actuelle, je dois bien constater que le canton d'Uri, parcouru par une autoroute, avec un tunnel du Gothard, dont on nous dit qu'il en faut encore un second, ce canton d'Uri s'inquiète. Il a cependant des avantages que n'ont pas d'autres vallées qui s'inquiètent tout autant. Allez dans la vallée d'Aoste, et voyez ce qu'ils pensent de l'autoroute, et voyez ce qu'ils pensent du tunnel du Mont Blanc, et de ce qui descend chez eux et de ces camions de 40 tonnes qui passent. Ils peuvent faire adresser à Rome des suppliques de leur petit Parlement local, il y a beaucoup de dossiers à Rome dans lesquels on peut classer ces choses, et beaucoup d'armoires pour mettre ces dossiers, ils ne perceront jamais. Ces jours à Chamonix et dans la vallée de l'Arve, il y a les mêmes mouvements qu'au Tessin contre le doublement du tunnel du Mont Blanc. Des gens n'en peuvent plus de tous ces camions qui passent. On écrira à Paris, à Paris il y a autant de dossiers et autant d'armoires, il n'y a pas moyen de se faire entendre. Tandis que le canton d'Uri peut tout de même se faire entendre en Suisse et peut faire comprendre aux Suisses qu'ils doivent résister à la tentation qu'a l'Europe de considérer leur territoire comme un simple lieu de passage à la discrétion de tout le monde. Il y a un respect à avoir pour des valeurs spirituelles, et ce sont des valeurs spirituelles que défendent les gens d'Uri et les gens des Alpes en refusant cet énorme charroi et en proposant d'autres solutions, qui prendront un certain temps

mais qui seront meilleures. Si dans l'Europe que l'on forme, ces possibilités de recours existent, peut-être pas autant qu'en Suisse, car en Suisse elles commencent à paralyser, mais si elles existent, alors la Suisse s'y trouvera à l'aise. Si elles n'existent pas, elle aura beaucoup de peine à s'y trouver à l'aise. Je pense qu'il n'est pas abusif de la part de la Suisse de demander qu'on tienne compte de sa différence, et d'avoir dans l'adhésion, sous une forme ou sous une autre, à l'Europe en gestation, une certaine reconnaissance de cette différence. Je pense que les Suisses ont raison de ne pas se précipiter pour des raisons économiques vers le marché commun dans sa phase actuelle, qui me paraît très transitoire, car c'est un marché commun jacobin, qui décrète, qui vote à journée faite des lois, des décrets, des règles, qu'on a beaucoup de peine à appliquer dans les pays. Je pense que la Suisse a raison d'avoir une certaine prudence, parce que cette prudence rappelle qu'il y a des éléments essentiels qui n'ont pas encore trouvé place dans les institutions qu'on projette. Et d'ailleurs, que vient-on de voir à propos de la guerre du Golfe, dans cette Europe des douze : deux états agissent en Etats absolument souverains, la France et l'Angleterre, envoyèrent des contingents, le firent sous la bannière nationale, et puis, trois ministres des affaires étrangères, un Luxembourgeois, un Hollandais et un Italien, firent un petit tour dans le Moyen-Orient, ça c'est du folklore. Ce qui est réel et ce qui montre bien le degré auquel est arrivée l'Europe maintenant. C'est l'acte souverain de deux pays qui ont participé à l'aventure, une aventure qui, pour moi personnellement, était une aventure nécessaire.

La prudence de la Suisse s'explique par la formation de ce pays, par le respect de la diversité et de la différence. J'ai été une fois, parce que j'avais des problèmes à traiter avec eux à propos d'une société, à Heremence, et on m'a introduit dans une délibération du Conseil Communal, qui se passait en patois. Dans d'autres pays on aurait dit : mais enfin, c'est effrayant que ces gens n'aient pas encore compris que le patois appartient au passé, que c'est une chose à éradiquer. Non, moi j'étais heureux de voir que ces gens discutaient en patois ; j'ai com-

pris de quoi ils parlaient, je n'ai rien compris de ce qu'ils disaient, c'est ainsi avec les langues que l'on connaît mal. Mais pour moi, c'était une satisfaction.

Ce goût de la différence, nous le posons parfois jusqu'à une certaine coquetterie. On vous a dit tout à l'heure la grande différence qu'il y a entre un Français d'Annemasse et un Genevois, et la grande ressemblance qu'il y a entre un Genevois et un Appenzellois. Je vous ai dit au début ma découverte de l'identité suisse. Effectivement, il y a entre l'Appenzellois et le Genevois quelque chose de commun à quoi nous tenons tous et Denis de Rougemont a peut-être tort de penser que l'on pouvait faire sauter les Etats Nationaux mais il a eu raison de penser qu'une bonne partie des problèmes pouvaient se résoudre au niveau régional. Si le Français d'Annemasse est un Maghrébin, ou s'il est Normand, ou s'il vient de Toulouse, alors oui il est un étranger. Un étranger avec lequel on aura des rapports corrects, mais avec lequel on n'aura rien de commun. S'il est un vrai Savoyard - Genève vit en osmose avec la Savoie depuis tout temps - alors il n'est pas le moins du monde un étranger. Une anecdote pour vous le montrer. Vous savez tous qui était Louis Armand. Beaucoup d'entre vous ignorent qu'il était né à Cruseilles qui se trouve à 15 km de Genève. A Bruxelles, je me trouvais

présider une réunion qui devait délibérer et faire des recommandations sur la fusion de l'ELDO, c'est-à-dire les lanceurs spatiaux, c'est ce que sont devenus Ariane et l'ESRO, c'est-à-dire la recherche spatiale européenne. Quand sont arrivés les employés des hôtels belges, avec de gros brocs comme ils le font toujours, pour vous verser ce café un peu lavasse dans de grosses tasses, j'ai interrompu la séance. Il y a eu un moment de silence. Louis Armand, qui était en face de moi, dit : "Dites-moi, monsieur Reverdin, votre mère, quand elle achetait vos culottes quand vous étiez gosse, elle allait comme la mienne chez Mühlstein à Coutances ?". Eh bien, voilà le lien entre la Savoie et Genève. Effectivement la mère de Louis Armand et ma mère allaient acheter leurs culottes au même endroit. C'est la guerre de 14 qui nous a séparés les uns des autres, mais il ne faut pas oublier que la Savoie n'est française que depuis 1860 et que les Genevois traitent avec elle depuis le Moyen Age. Donc, ces liens de voisinage, ces régions en Europe, c'est aussi une chose à cultiver, peut-être davantage que les communes de l'Europe dont les liens, le plus souvent, ne sont plus représentés que par un petit écriteau à l'entrée des villes et des villages. ■

Ndir

Titre et intertitres sont de la rédaction.

Publicité

"Vous avez mille fois raison d'exiger..."

Exiger le plaisir du goût et celui des yeux, une hygiène sans faille, des idées pleines l'assiette, le cadre en plus et le sourire par dessus de tout... Chez Sogeres, c'est ainsi que nous concevons la restauration. Exigeante, très. Et sans concession, aucune. Filiale du Groupe Perrier, Sogeres sert

chaque jour 100.000 repas dans 400 restaurants, et non des moindres. Ils s'appellent Gan, Elf, UTA,

TF1, Digital ou Dior, les écoles de la ville de Nice, l'hôpital américain de Neuilly, Roland-Garros ou l'hippodrome de Vincennes... Leur exigence nous engage et leur confiance nous honore.



Comme un label

40, rue de Paris, 92105 Boulogne - cedex. Tél. : (1) 46.99.33.33